

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
9 novembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 8 novembre 2021, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre du Président de la République du Ghana et Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, j'ai l'honneur de vous faire tenir le communiqué du troisième Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement sur la situation au Mali et en Guinée qui s'est tenu le 7 novembre 2021 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité, au titre du point 39 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Harold A. Agyeman



**Annexe à la lettre datée du 8 novembre 2021 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

**Troisième Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs  
d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO  
sur la situation au Mali et en Guinée**

**Communiqué final**

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO s'est réunie en session extraordinaire le 7 novembre 2021 à Accra (Ghana), sous la présidence du Président de la République du Ghana et Président de la Conférence, S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo. Elle avait pour objet de faire le point sur l'évolution de la situation politique en République de Guinée et en République du Mali.

Étaient présents à ce sommet les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ci-après, ou leurs représentants dûment mandatés :

- S. E. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire ;
- S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana ;
- S. E. Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau ;
- S. E. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger ;
- S. E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;
- S. E. Mariam Chabi Talata, Vice-Présidente de la République du Bénin ;
- S. E. Yemi Osinbajo, Vice-Président de la République fédérale du Nigéria ;
- S. E. Christophe Joseph Marie Dabire, Premier Ministre du Burkina Faso ;
- M. Seedy Keita, Ministre du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi de la République de Gambie ;
- M. Dee-Maxwell Saah Kemayah, Ministre des affaires étrangères de la République du Libéria ;
- S. E. Robert Dussey, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'étranger ;
- S. E. Belarmino Silva, Ambassadeur de la République de Cabo Verde au Nigéria ;
- S. E. Frances Virginia Anderson, Haute-Commissaire de la République de Sierra Leone au Ghana.

Ont également participé à la session S. E. Goodluck Jonathan, ancien Président de la République fédérale du Nigéria et Médiateur de la CEDEAO pour le Mali, S. E. Jean-Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO, M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. El-Ghassim Wane, chef de la MINUSMA et M. Maman Sambo Sidikou, Représentant spécial de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHHEL), au nom du Président de la Commission de l'Union africaine.

La Conférence a exprimé sa solidarité envers la République du Niger, le Nigéria et la République de Sierra Leone face aux nombreuses vies perdues pendant les actes de terrorisme et les incendies qui ont frappé ces États membres. La Conférence a observé une minute de silence en mémoire des victimes.

Les chefs d'État et de gouvernement ont été informés par le Président de la Conférence, S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, des suites de sa visite en Guinée, où il s'est rendu accompagné de S. E. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, le 17 septembre 2021, et de sa visite au Mali le 17 octobre 2021. La Conférence a également examiné le rapport sur la situation politique au Mali présenté par le Médiateur de la CEDEAO pour le Mali et le mémorandum sur la situation politique en Guinée présenté par le Président de la Commission, dont elle a salué la qualité.

À l'issue des délibérations, la Conférence a entériné les principales recommandations figurant dans le mémorandum sur la situation politique en République de Guinée et le rapport sur la situation politique en République du Mali.

### **Transition politique en République de Guinée**

La Conférence a de nouveau exigé la libération sans conditions du Président Alpha Condé.

La Conférence prend note des faits récemment survenus en Guinée, notamment l'adoption de la charte de la transition, la nomination d'un Premier Ministre civil et la formation du gouvernement de transition. Elle demande instamment aux autorités de transition de soumettre d'urgence un calendrier détaillé des activités à mener dans le cadre de la transition en vue de la tenue d'élections, conformément aux décisions prises lors du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO qui s'est tenu le 16 septembre 2021.

La Conférence décide de maintenir la suspension de la République de Guinée de toutes les instances dirigeantes de la CEDEAO ainsi que l'interdiction de voyager et le gel des avoirs financiers imposés aux membres du Comité national de rassemblement et de développement et aux membres de leur famille, jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

La Conférence décide de nommer S. E. Mohamed Ibn Chambas Envoyé spécial en Guinée et de le charger de raffermir le dialogue avec les autorités de transition pour que le processus de transition soit rapide et fructueux.

### **Transition politique en République du Mali**

La Conférence demeure préoccupée par la détérioration des conditions de sécurité au Mali, étant donné que l'incertitude politique s'accroît dans le pays. Elle appelle les autorités de transition à intensifier leurs efforts pour améliorer les conditions de sécurité, notamment en assurant une présence effective de l'État dans les zones concernées. Dans ce contexte, la Conférence appelle les pays voisins à renforcer la présence des forces de sécurité le long de leurs frontières avec le Mali et charge la Commission de la CEDEAO d'approfondir les discussions en cours avec la Commission de l'Union africaine en vue d'améliorer les conditions de sécurité au Sahel.

En outre, la Conférence préconise un mandat plus robuste et offensif ainsi qu'un renforcement de la capacité opérationnelle de la MINUSMA pour lutter contre le terrorisme au Mali. La CEDEAO va donc demander au Conseil de Sécurité de l'ONU de modifier le mandat de la MINUSMA en conséquence.

Sur le plan politique, le Président de la CEDEAO a informé la Conférence de la notification officielle par les autorités de transition de leur incapacité à respecter la date limite de février 2022 s'agissant de la transition. La Conférence déplore vivement l'absence de progrès dans la préparation des élections, notamment l'absence d'un calendrier détaillé des activités nécessaires à la tenue des élections aux dates convenues.

La Conférence rappelle qu'il importe de respecter le calendrier de transition en ce qui concerne les élections prévues pour le 27 février 2022 et appelle les autorités de transition à agir en conséquence pour assurer un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Elle invite dès lors la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour que les autorités de transition respectent l'engagement qu'ils ont pris de rétablir rapidement l'ordre constitutionnel.

Conformément à la décision prise le 16 septembre 2021, la Conférence décide d'imposer des sanctions avec effet immédiat contre les personnes et les groupes qui ont été identifiés, y compris l'ensemble des autorités de la transition et celles qui forment les autres institutions de la transition. Ces sanctions s'appliqueront également aux membres de leur famille.

Les sanctions portent sur l'interdiction de voyager et le gel de leurs avoirs financiers. La Conférence charge en outre le Président de la Commission d'examiner et de proposer des sanctions supplémentaires lors de sa prochaine session ordinaire (le 12 décembre 2021), si la situation persiste. En outre, la Conférence appelle l'Union africaine, l'ONU et les partenaires bilatéraux et multilatéraux à approuver et à appuyer la mise en œuvre de ces sanctions.

La Conférence condamne l'expulsion du Représentant permanent de la CEDEAO au Mali dans ce contexte critique et appelle les autorités de la transition à respecter l'esprit de dialogue et de collaboration avec la Commission de la CEDEAO pour assurer une transition réussie.

La situation au Mali et en Guinée sera examinée lors du sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO le 12 décembre 2021.

La Conférence réaffirme son adhésion à tous les cadres normatifs de la CEDEAO, en particulier le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

Les chefs d'État et de gouvernement expriment leur profonde gratitude à S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, pour le rôle moteur qu'il a joué dans la tenue de ce Sommet fructueux.

Fait à Accra, le 7 novembre 2021.

**La Conférence**

---